

Réservé à l'administration :

Code Famille :

Périmètre :

Ecole :

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**Enfant :**

Accueil du public :
KID espace familles
52 rue racine
69100 Villeurbanne

Téléphone : 04 78 03.67.84

Lundi et vendredi de 8h30 à
16h30, le mardi et jeudi de
8h30 à 12h et le mercredi de
8h30 à 18h

www.mairie-villeurbanne.fr

Adresse postale:
Hôtel de ville
KID espace familles
CS 65051
69601 Villeurbanne cedex

NOM* : **Prénom*** :
Date de naissance* : Lieu :
Sexe* : Féminin Masculin
Adresse* :
.....

Responsables légaux de l'enfant :**Situation familiale* :**Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale Divorcé(e) Séparé(e) Veuf (ve) Célibataire

Responsable légal*	Responsable légal
Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Nom.....	Nom.....
Prénom.....	Prénom.....
Date de naissance.....	Date de naissance.....
Adresse.....	Adresse.....
Code postal.....	Code postal.....
Ville.....	Ville.....
Tel. fixe.....	Tel. fixe.....
Tel. mobile.....	Tel. mobile.....
Mail.....	Mail.....
Profession.....	Profession.....
Nom employeur.....	Nom employeur.....
Tel. travail.....	Tel. travail.....

La ville de Villeurbanne traite les données personnelles recueillies dans ce formulaire pour le suivi et la gestion des inscriptions scolaires. Il a pour base légale la mission d'intérêt public. Ce traitement est destiné à la direction de l'Education et à l'Education nationale. Les données sont collectées pour une durée nécessaire aux finalités précitées et ce conformément à la réglementation en vigueur. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement de celles-ci. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données, toutefois cela peut entraîner l'impossibilité pour l'enfant d'être accueilli. Pour exercer vos droits vous pouvez contacter: la direction de l'Education ou notre Délégué à la protection des données Ville de Villeurbanne, Délégué à la protection des données, CS 65051, 69601 Villeurbanne ou dpd@mairie-villeurbanne.fr.

En cas de réclamation vous pouvez aussi saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles: www.villeurbanne.fr, rubrique mentions légales et données personnelles.

Frère(s) et sœur(s) au même domicile

Nom	Prénom	Date de naissance	Scolarisé(es)	
			lieu de scolarisation	
			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Attention : Si vous souhaitez inscrire plusieurs enfants pour l'année scolaire 2023-2024, vous devez obligatoirement renseigner un dossier par enfant.

Justificatifs à fournir pour toute inscription à l'école – Attention : le service ne fait pas de photocopies.

- une copie du justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité, d'eau, de gaz et de téléphone hors téléphone portable)
- une copie du livret de famille (toutes les pages utilisées) ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- pour les parents séparés, divorcés ou en instance de divorce : une attestation de séparation, ainsi qu'une copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité de l'attestant, et, le cas échéant, le dernier jugement de divorce rendu
- Si votre famille réside chez un tiers : une attestation sur l'honneur datée et signée de la personne qui héberge ainsi qu'une copie recto/verso de sa Carte Nationale d'Identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Si votre enfant réside chez un tiers : merci de vous rapprocher directement du service

J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant pour lequel je demande une pré-inscription scolaire. J'atteste également que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts. (Cf. article 441-7 du code pénal).

Je souhaite être informé(e) par mail de l'actualité des écoles et informations ponctuelles (organisation en cas de grève, informations administratives concernant le dossier de mes enfants etc.), de l'actualité du périscolaire à Villeurbanne et recevoir la newsletter électronique « Ecoles Infos ».

Mail :

Fait à le :

Signature* :

*mentions obligatoires

Ce dossier complété et accompagné des pièces justificatives peut être :

- Envoyé par mail à l'adresse : inscriptions.education@mairie-villeurbanne.fr
- Déposé ou envoyé par courrier au KID Espace familles: Hôtel de Ville - KID espace familles – CS 65051 69601 Villeurbanne Cedex

Vous recevrez un certificat de préinscription à votre domicile. Ce certificat indiquera l'école que devra fréquenter votre enfant. **Il devra être présenté à la direction de l'école concernée pour admission définitive de votre enfant.** Pour rencontrer les directeurs et directrices d'écoles, nous vous invitons à prendre rendez-vous en amont. Le numéro de téléphone de l'école sera noté sur le certificat de pré-inscription.